



BIEN HABITER DANS NOTRE COMMUNE

Nos priorités

« Nous redresserons les finances communales en mobilisant les forces vives athoises et mettrons en œuvre des solutions innovantes et alternatives ».

« Nous favoriserons l'accès à des logements abordables et biens isolés. Nous renforcerons le rôle des opérateurs de logements sociaux et publics (Agence Immobilière Sociale, ...) ».

« Nous activerons un plan communal de mobilité pour augmenter la sécurité des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite. Nous diminuerons ainsi la pollution, nous désengorgerons le centre-ville et améliorerons l'accessibilité des commerces, des services et des écoles ».

Finances

Des finances assainies au bénéfice de tous les Athois

Les finances de la Ville sont dans une situation difficile. Les projets de budget votés par le conseil communal ont été rejetés à plusieurs reprises par le Gouvernement wallon. A ce jour, la Ville fonctionne sans budget 2018 relatif aux investissements. La situation actuelle implique dans le chef de chacun une prise de conscience qu'un changement fondamental de comportement est nécessaire. Nous n'en décelons aujourd'hui que trop peu les signes.

Nous n'adoptons pas une position idéologique à l'égard des Finances de la Ville. Nous ne sommes pas les adeptes d'une gestion ultra-libérale des finances publiques. Force est pourtant de constater que des finances communales en mauvais état limitent notre marge de manœuvres, empêchent de répondre aux besoins des plus nécessiteux et organisent un remboursement massif au profit du secteur bancaire.

La charge de notre dette est incomparablement plus élevée que la moyenne des communes wallonnes. Chaque année, nous payons aux banques, en charge de dette, plus que ce que nous dépensons en frais de fonctionnement de la Ville. Nous voulons que ce que les Athois paient pour les finances de la Ville servent avant tout aux Athois.

Nous voulons un collège communal qui gère avec rigueur les finances de notre Ville. Cela passe par une gestion rigoureuse des lois et des procédures et un meilleur respect du travail des services communaux. Un fonctionnement plus collégial du collège communal est également nécessaire, en dialogue constant avec les services communaux. Les décisions qui ont un impact budgétaire doivent se prendre en collège. Un suivi régulier des finances



doit être assuré sous l'impulsion d'un échevin des Finances, des Comptes et du Budget qui travaille en lien étroit avec le Directeur financier.

Pour redresser les finances communales et éviter de revivre les licenciements et les hausses d'impôt vécues en 2013, Ecolo s'engage sur les points suivants :

- Nous nous appuierons, avec le concours du Directeur général, sur les services communaux, leurs compétences, leur créativité et leur connaissance du terrain pour construire ensemble des solutions qui permettront de:
 - Limiter les dépenses complémentaires dans les projets d'investissement (qui sont aujourd'hui trop souvent de 10 à 50 pc plus élevées que le budget initial voté par le conseil communal).
 - Respecter les clauses de marché public.
 - Réduire les dépenses de fonctionnement.
 - Réorganiser les services afin de compenser le non-remplacement des départs naturels.
- Nous mettrons fin à la pratique intempestive des dépenses irrégulières assumées par le Collège en cas de refus du Directeur financier (les fameux articles 60).
- Nous ferons baisser la charge de la dette qui est aujourd'hui beaucoup trop importante. Cela passe par le respect strict des limites d'investissements par emprunt.
- Nous chercherons systématiquement à financer la part la plus importante des dépenses d'investissement par la recherche de subsides et de partenariats, notamment avec les communes voisines ou les intercommunales.
- Pour limiter autant que possible le coût des pensions des agents communaux qui pèse fortement sur le budget du CPAS et de la Ville, nous privilégierons le retour à une politique de nomination au sein des services.
- Nous respecterons la mise en œuvre des plans de gestion élaborés avec le Centre Régional d'Aide aux Communes.
- Nous mettrons fin aux pratiques clientélistes qui créent de l'inégalité entre les citoyens.
- Nous ferons du budget de la Ville et du CPAS un outil privilégié pour financer des projets structurels qui diminueront les dépenses de fonctionnement. Il en va ainsi de tous les investissements qui permettent d'économiser l'énergie.



Logement - Habitat

Garantir un logement et des lieux de vie adaptés à la portée de tous, pour aujourd'hui comme pour demain.

Ath connaît un fort accroissement de population. Il est probable que le cap des 30.000 habitants sera atteint prochainement. Cette évolution, inéluctable, doit être mieux encadrée et mieux préparée. Sinon, c'est l'ensemble de la population qui en pâtira.

Pour accueillir les nouveaux habitants, de nouveaux logements devront être construits qui permettent à toutes les catégories sociales de se loger décemment. La politique du logement ne peut se limiter à l'accueil des revenus moyens ou élevés. Elle devra aussi prendre en compte, par des solutions innovantes, l'allongement de la durée de vie. Enfin, une politique du logement ne peut se concevoir sans une priorité donnée à des logements d'urgence et des logements de transit, insuffisants ou inexistant dans notre commune.

S'il est important pour tout le monde de se chauffer, il est dans le même temps nécessaire de veiller à réduire les gaz à effets de serre, cause du réchauffement climatique.

Quelle politique pour le logement ?

Pour Ecolo Ath, la priorité est d'assurer l'accès à un logement de qualité pour tous à un prix raisonnable.

Aujourd'hui, la part moyenne du budget familial consacrée au logement est de 30 %, cette proportion pouvant atteindre 65 % pour les ménages les plus démunis ! Permettre à chacun d'avoir un logement adapté à ses caractéristiques et à son parcours de vie sans risquer l'asphyxie financière constitue donc la préoccupation principale d'Ecolo.

- Par diverses mesures, nous soutiendrons l'habitat groupé en visant la mixité des âges et des niveaux socio-économiques. Nous prendrons des initiatives pour lutter contre les loyers abusifs (qualité du logement, consommation en énergie, médiation locataire/propriétaire). Nous soutiendrons les initiatives novatrices (habitat kangourou ...).

- Nous favoriserons la construction de logement "type maisons mitoyennes" (lotissement, habitat groupé, ...) comprenant un cœur central avec un espace vert. Nous augmenterons la convivialité : local commun pour se réunir, partage de certaines infrastructures (jardins partagés, garage à vélos, à poussettes ...).



- Nous serons attentifs à soutenir l'installation de commerces attractifs à proximité des logements.
- Nous serons attentifs à la vitalité des centres des villages (avec commerces, etc, ...) via l'Agence de Développement Local et dissuaderons les constructions « en bandeau ».
- Nous veillerons à faire davantage connaître et soutenir les services dédiés au logement : Société de Logement de Service Public, Agence Immobilière Sociale (AIS), Agence de Promotion du Logement (APL), Service logement et service médiation de la Ville. Nous mettrons en place une politique volontariste pour que tout logement vide soit orienté vers la transformation en logement destiné aux familles à petit budget (AIS). En ce sens, une cellule communale d'action contre les logements vides, en lien avec les autorités régionales (cadastre des logements vides, contacts avec les propriétaires, taxes ou amendes sur les logements vides, prise en gestion publique, actions de remise sur le marché...) pourra être constituée. Nous mettrons en gestion tous les logements dont la ville est propriétaire dans l'AIS. Nous instaurerons un système de soutien aux propriétaires qui louent leur logement via AIS, convention de partenariat avec le CPAS ou encore dans le cadre d'un projet de logement solidaire, à loyers conventionnés.
- Nous étudierons la possibilité, pour les personnes seules, de se domicilier dans des kots ou des studios avec l'accord du propriétaire.
- Nous augmenterons, là où ils font défaut, le nombre de logements sociaux et publics en veillant à la qualité de ceux-ci. Nous veillerons à ce que le plan d'ancrage communal du logement (exigence pour les communes de développer 10 % de logement social) soit développé, en étant réaliste et volontaire. Nous avons l'ambition de rénover les lotis existants pour qu'ils atteignent une meilleure performance énergétique.
- Nous soutiendrons les travaux d'aménagements nécessaires pour rendre un maximum de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous



soutiendrons aussi concrètement ceux qui améliorent de manière substantielle la performance énergétique de leur logement.

- Nous prendrons des initiatives pour lutter contre les loyers abusifs. Les loyers doivent correspondre à la qualité du logement et à sa consommation en énergie. Ainsi, par exemple, la Commune, en cas d'identification d'un loyer manifestement abusif par l'un de ses services ou par une association agréée, pourra instaurer une médiation entre propriétaire et locataire afin d'aider à résoudre le problème, notamment pour les logements soumis à permis de location.

- Nous mettrons en place les conditions pour que les initiatives des citoyen•ne•s qui choisissent l'habitat léger pour des raisons économiques ou écologiques soient soutenues. Si la décision finale sur la légalité en terme d'aménagement du territoire revient à la Région, la commune possède dans ses outils les moyens de soutenir les projets d'habitat léger : le développement d'un Plan Communal d'Aménagement prévoyant des règles urbanistiques adaptées, le vote de mentions demandant à la Région wallonne d'adapter sa législation, l'attribution de permis d'implantation (pour les habitats mobiles), l'aide à la l'administration d'un domaine touristique, quand celle-ci est défailante

- Nous ferons appel aux subsides prévus par les Régions pour l'amélioration des structures des zones d'habitats permanents et encouragerons les habitants à faire appel à la « prime pour l'amélioration d'une habitation qui n'est pas un logement (22bis) » accessible auprès de la Région wallonne.



Mobilité, aménagement du territoire, travaux publics

Redessiner ensemble l'espace public et réinventer la mobilité.

Notre commune mobile

Sans aucun doute, les communes du futur seront celles où se déplacer ne sera plus une source de stress ou de difficultés, mais bien de facilités pour tous les usagers et les usagères, quel que soit leur moyen de transport ou leurs aptitudes à se mouvoir.

Nous souhaitons que les citoyen•ne•s puissent moduler leur mobilité. Cela implique la fin du « tout à la voiture ». Nous souhaitons passer à une mobilité active. Se passer de sa voiture est possible si les commerces et les services se concentrent au cœur des villes et des villages. Il y a donc un lien avec l'urbanisation et l'aménagement du territoire. Les itinéraires balisés et sécurisés encouragent l'utilisation du vélo. Les trottoirs doivent être suffisamment larges et entretenus pour la sécurité des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des enfants et des parents avec poussettes. Les zones 30 doivent être respectées. Lorsque cela se justifie, des zones « intelligentes » pourront être mises en œuvre pour adapter la vitesse en fonction du moment de la journée ou de la circulation, ou des aménagements physiques seront mis en place.

Aujourd'hui, un grand nombre de citoyens pourraient se passer de leur voiture. Il faut pour cela leur offrir d'autres solutions fiables et confortables. La marche doit redevenir un plaisir, l'usage du vélo doit être sécurisant, les bus doivent être à l'heure et confortables, le partage de voitures doit être valorisé, l'accueil et l'accès aux gares doivent être améliorés... Tous ces moyens de transport doivent se compléter. Les besoins sont variables sur une semaine et parfois sur une même journée. Et c'est ainsi que l'on pourra désengorger les routes, réduire la pollution, le stress, et augmenter la qualité de vie des citoyens.

Faire de ma commune une zone apaisée en termes de mobilité

- Après une consultation citoyenne, construite sur le Plan Communal de Mobilité et un Plan Communal de Mobilité Douce (outil de développement d'une mobilité alternative, trop peu utilisé jusqu'à présent), nous aménagerons les faubourgs et le centre-ville pour en réduire le trafic (convivialité, plus de sécurité, moins de pollution, plus de fréquentation des commerces, agréable de s'y promener, « piétonisation » ...).



- Nous étudierons la faisabilité de navettes de bus complémentaires aux services proposés (un « Athbus » pour rejoindre les services communaux, le marché, les commerces, les services...).
- Nous développerons ou mettrons à jour ce plan de circulation en intégrant des parties prenantes lors de son élaboration (par exemple le GRACQ, les associations de personnes à mobilité réduite, ...).
- Nous élaborerons un plan de stationnement harmonisant les enjeux des quartiers et des villages (problèmes à la porte de Mons, à l'hôpital, places trop étroites, protection du stationnement riverain dans les quartiers résidentiels, rotation aux abords des commerces, ...). Nous serons stricts sur les conditions de parcage (sécurisation et problématiques horaires, matin 7h / 8h, heures d'école, parcage intempestif des véhicules automobiles ...). Nous formerons des équipes de stewards urbains capables de dialoguer avec la population tout en étant mandatés pour signaler et sensibiliser aux incivilités.
- Nous contribuerons à la mise œuvre d'une mobilité plus raisonnée attentive aux personnes à mobilité réduite (personnes âgées, handicapées ...). Nous éliminerons (et dans certains cas sanctionnerons) les obstacles pour les personnes à mobilité difficile : trottoirs encombrés et glissants, stationnement sauvage, bordures trop élevées, escaliers impraticables dans les lieux publics, transports en commun inadaptés, phases trop courtes pour les feux aux passages piétons, éclairages de sol éblouissants, ... Nous formerons le personnel communal et la police aux réalités rencontrées par les personnes à mobilité réduite.
- Nous associerons les personnes âgées et handicapées aux aménagements qui les concernent. Ainsi, avec l'appui du CPAS, nous mettrons en place, « une centrale des moins mobiles » dont le but est d'offrir des possibilités de transport aux personnes ayant des difficultés de déplacement, grâce à des chauffeurs volontaires qui assurent les trajets. Nous créerons une « commission consultative », constitué(e) en proportion significative de personnes âgées et handicapées, pour identifier les points noirs et proposer des solutions.



- Nous renforcerons l'aspect « pôle multimodal » de la gare afin d'assurer la complémentarité des déplacements en train avec d'autres modes de déplacement. Nous créerons notamment des itinéraires cyclables convergeant vers la gare et prévoyons, aux abords de cette dernière, l'installation de voitures partagées, de vélos en libre-service, de nouveaux parkings vélos sécurisés, d'espaces d'embarquement pour le covoiturage, ... Nous veillerons à renforcer l'offre de la ligne 90 (Denderleeuw - Grammont - Ath - Jurbise) permettant ainsi une meilleure intégration de celle-ci dans l'offre de déplacement vers Pairi Daiza.
- Nous développerons une coordination locale de mobilité. Celle-ci recherchera des solutions de mobilité adaptées aux demandes, sur base d'un système pyramidal : d'abord recherche de solutions TEC ou SNCB, puis Taxis sociaux ou opérateurs locaux ou covoiturage, puis chauffeurs bénévoles, puis taxis privés.
- Nous repérerons les zones les plus dangereuses et augmenterons le nombre de zones 30, de brise-vitesse clairement signalés, de rétrécissements de chaussée ou de toute autre technique visant à ralentir la circulation dans ces secteurs.

Nous développerons les zones 20 km/h : zones résidentielles et de rencontres qui permettent la coexistence des piétons, cyclistes, bus et automobiles. Ce sont des espaces partagés où chaque type d'utilisateur doit pouvoir trouver sa place en toute sécurité. Les jeux d'enfants y sont également autorisés. Les véhicules doivent respecter la vitesse basse de 20 km/h tandis que les piétons ne peuvent bloquer la circulation sans raison.
- Nous organiserons des formations et des campagnes de sensibilisation concernant la sécurité routière avec l'aide de l'IBSR (Institut belge pour la sécurité routière), des zones de police et du secteur associatif. Celles-ci viseront notamment le milieu scolaire (élèves, parents et enseignants), tenant compte du fait que 41 % des enfants et des adolescents impliqués dans un accident le sont sur le chemin de l'école selon les chiffres de l'IBSR.



Permettre le développement des modes actifs

- Nous tiendrons compte de la mobilité active dans tous les aménagements routiers. Nous entretiendrons et développerons un réseau de sentiers pour les promeneurs, les cyclistes et les cavaliers. Nous chercherons les sentiers disparus pour les réinstaller. Ces sentiers et chemins seront mieux répertoriés et pourront ainsi mieux être utilisés et préservés (réhabilitation de l'ancienne assiette tramway vicinale 81 Ath-Blaton et sa connexion avec Chièvres). Nous multiplierons les pistes cyclables, en assurant la continuité avec celles des communes limitrophes.

- Nous préparerons un « plan trottoirs » afin de développer de nouveaux itinéraires praticables et de réparer les trottoirs dégradés.

- Nous prendrons des actions visant à sécuriser les déplacements des cyclistes (espaces séparés de la voirie réservés aux vélos, pistes cyclables, zone 30, rue cycliste, ...). Nous améliorerons leur confort en installant du stationnement en suffisance et sécurisé, en les sensibilisant à la pratique du vélo. Nous veillerons par des mesures proactives à éviter les dégradations et vols de vélos.

- Nous développerons des aires de parkings pour co-voiturage, pour voitures partagées et pour parkings de délestage (notamment aux entrées de la ville).

- Nous soutiendrons l'occupation d'infrastructures publiques non utilisées par des associations des citoyens qui souhaitent y développer des projets culturels, sociaux, ...



LE CITOYEN AU CENTRE D'UNE DEMOCRATIE RECONSTRUITE

Nos priorités

« Nous impliquerons la population athoise dans la prise de décision communale. Nous soutiendrons le développement de comités de quartiers et villages et nous leur accorderons des budgets participatifs destinés à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie ».

« Nous donnerons une place créative aux enfants et aux jeunes dans l'installation ou la rénovation d'espaces récréatifs et de loisirs ».

Démocratie & participation

Favoriser le rapprochement et la participation citoyenne.

La commune est le premier point de contact des citoyen•ne•s avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitant•e•s sont les mieux placé•e•s pour partir à la reconquête de leur démocratie. Nous faisons le pari de l'intelligence collective pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes. Nous rendrons la commune plus transparente, nous serons à l'écoute de la population et nous favoriserons sa participation réelle et effective à la prise de décisions.

Nous proposons de mettre en place une série d'outils et d'engagements concrets qui permettent aux gens de vraiment décider des grands projets qui dessineront l'avenir de leur commune. Avec l'éducation et la numérisation de la société, la demande d'une plus grande interactivité via internet avec leurs élu•e•s grandit. Toutefois, nous n'oublierons pas celles et ceux qui n'ont pas accès à Internet et nous serons attentifs à garder des moyens de communication qui leurs sont accessibles.

- Nous travaillerons au redressement financier de la ville et mettrons en œuvre toutes les ressources nécessaires pour y parvenir (mobilisation des forces vives, recherches de solutions originales et alternatives, rigueur dans les modalités d'engagements financiers ...).



- Nous rendrons la commune plus transparente, nous serons à l'écoute de la population et nous favoriserons sa participation à la prise de décisions. Nous diffuserons les données publiques des instances et services de la commune, de sorte que ces informations soient accessibles à tous via notamment la retransmission en direct du Conseil Communal sur internet. Nous ouvrirons les pages de « La Vie Athoise » à toutes les familles politiques démocratiques.
- Nous soutiendrons le développement des comités de quartiers et des comités de citoyens•es et nous leur accorderons des budgets participatifs destinés à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie. Nous faciliterons les projets qui favorisent la transition écologique (locaux publics, aide matérielle ou financière, soutien à la création d'associations).
- Nous encouragerons la mise sur pied d'un « Comité de vigilance » pour le suivi tant des décisions et projets pris par le Conseil Communal.
- Nous organiserons des consultations populaires au sujet des projets athois. Nous impliquerons la population dans des débats communaux (finances communales, budget ...). Nous soutiendrons le droit d'Initiative Citoyenne Communale¹ qui permet d'obtenir du Conseil communal une délibération et un vote sur un texte proposé par des citoyens.
- Dans l'esprit de l'« Agenda 21 Local » nous veillerons à la représentativité des citoyens•ennes avec la mise sur pied de divers Conseils Consultatifs, (CC des aînés, CC des Jeunes, CC des personnes atteintes d'un Handicap et tout autre Conseil que des circonstances particulières inviteraient à mettre en chantier).
- Nous ferons présider le Conseil communal par un conseiller autre que le Bourgmestre et non-membre du Collège et nous étudierons la possibilité d'offrir des services décentralisés (bureaux volants, antennes de quartiers et/ou de villages...).

¹ Le processus est le suivant :

1. Le texte de l'initiative doit réunir 10 % des électeurs. La loi définit les matières et les procédures.
2. Le conseil communal a un an pour voter sur l'Initiative. S'il l'accepte il la concrétise par une délibération.
3. S'il la refuse, le texte de l'initiative est soumis à consultation populaire communale, en même temps, éventuellement, d'un contre-projet communal.
4. L'Initiative peut aussi être retirée par ses porteurs, en échange de la contre-proposition du CC.



- Nous assurerons un contrôle démocratique et la transparence des décisions des instances communales et para-communales (régies autonomes, asbl communales ou mixtes, intercommunales, articles 60, finances ...).



Politique sociale

Renforcer les solidarités par une politique émancipatrice, cohérente et durable.

Notre commune où il fait bon vivre, est une commune conviviale : les habitant•e•s s'y côtoient, échangent et réalisent des projets communs. Chacun doit pouvoir bénéficier d'un coup de main lors d'un accident de la vie ou d'un passage difficile. Sans être montré du doigt, en toute dignité. Tout le monde doit également pouvoir être autonome au maximum dans sa vie quotidienne et dans ses choix. Nous défendons une communauté humaine dans laquelle chaque femme, chaque homme, chaque enfant doivent pouvoir manger à sa faim, dormir au chaud et en sécurité conformément à la dignité humaine.

C'est pourquoi notre commune mise sur les capacités de chaque être humain à se réaliser, en relation avec sa famille, ses amis et les habitants de la commune. Mais elle mise également sur le développement des biens communs et des services collectifs de la commune, pour soutenir chacun. En effet, la convivialité et la solidarité s'organisent aussi au niveau communal. Entre les habitant•e•s et avec le soutien de la collectivité, à travers notamment l'action de la commune et du CPAS.

Notre commune est conviviale et solidaire

- Nous continuerons à soutenir des initiatives comme la Gratifieria, la Ressourcerie, le Repair Café, ...pour permettre à chacun•e de participer à des activités collectives favorisant la rencontre, l'autonomie et soulageant le budget des ménages.
- Nous promotionnerons avec le CPAS un travail d'insertion et d'émancipation sociale et culturelle offrant à tous l'occasion de reconstruire des liens sociaux, de reprendre confiance et d'accéder à l'autonomie. Nous améliorerons les partenariats avec les acteurs locaux (services sociaux, écoles, services de santé, associations, logements sociaux, Maison Culturelle Athoise, Office du Tourisme ...) pour élargir les possibilités d'interventions efficaces et préventives. Nous serons attentifs à ce que l'accessibilité des services sociaux soit la plus large possible en étant notamment à l'écoute des travailleurs sociaux.
- Par des actions de solidarité, nous contribuerons à rompre l'isolement en travaillant au plus près des personnes, dans les quartiers, les villages, les zones de vie, de



travail et de loisirs. Nous encouragerons et soutiendrons des initiatives de solidarité et d'échange telles que les systèmes d'échange local, les jardins et composts collectifs ou les fêtes de voisins

- Nous soutiendrons les actions de cohésion sociale en visant le soutien à des solidarités entre les associations actives dans la commune (Plan de Cohésion Social, compétences transversales ...). En ce sens nous soutiendrons l'inscription de la commune dans la Charte associative. Le soutien financier se fera par le recours à une commission d'avis chargée de proposer une juste répartition des moyens avec les associations. Celle-ci s'engagera à être attentive à l'accessibilité de ses actions (prix démocratique, réductions ...) pour les personnes défavorisées.
- Une attention particulière sera accordée aux parents seuls avec enfants afin de les informer et de les aider à introduire leur dossier auprès du Service des créances alimentaires en cas de non-paiement des créances alimentaires pour les enfants de la part de leur ex-partenaire.
- Nous formerons plusieurs membres du personnel communal à la langue des signes afin de garantir un accueil et un accompagnement des personnes sourdes ou malentendantes.
- Nous soutiendrons les associations locales existantes, notamment via la création d'une plate-forme communale des associations.

Pour un accueil positif et respectueux des primo-arrivants

- Nous accueillerons les réfugiés dans la dignité, la tolérance, le respect de chacun dans ses choix de vies et convictions religieuses et philosophiques, dans le cadre du respect de la loi. Nous inclurons les initiatives citoyennes qui veulent s'y impliquer favorisant ainsi les rencontres entre les personnes de cultures différentes et la cohabitation dans la bienveillance. Nous veillerons à former des assistants sociaux et administratifs à l'interculturalité.



- Nous organiserons et médiatiserons des initiatives d'échange, de rencontre, visant l'intérêt général, afin de casser les clichés et de montrer leurs apports positifs. Nous investirons des moyens suffisants dans les écoles afin d'accompagner les enfants de tous les migrants et migrantes, permettre leur intégration parmi les autres élèves et, par ce biais, favoriser le vivre ensemble et la solidarité entre les familles en renforçant/soutenant le travail des acteurs locaux (Maison Culturelle Athoise, Plan de Cohésion sociale, CPAS, associations...).

Veiller à la convivialité et à la cohésion sociale

- Par exemple, via le plan de cohésion sociale, nous solliciterons la création de comités de quartier ou de groupes citoyens qui ont pour vocation de dynamiser leur environnement direct et de renforcer le lien social.
- Nous veillerons à la convivialité de l'espace public en multipliant les lieux accessibles aux familles, aux groupes et aux associations (salles communales, espaces verts, de plaines de jeux, zones de loisirs, ...) et en sollicitant et soutenant les initiatives privées et citoyennes (fêtes de quartiers, groupements d'achat commun, marchés locaux, brocante, jardin ou potager partagés, compost collectif, projet collectif d'embellissement du quartier, ...).

Lutte contre les incivilités²

Nous densifierons les infrastructures limitant les incivilités : poubelles et cendriers en suffisance, WC publics dans des lieux de passage qui permettent une surveillance, filets à déchets aux carrefours pour les occupants des voitures (cf. Flandre) ... Face aux incivilités constatées, et quand cela est possible, nous développerons un mécanisme de sensibilisation et de réparation : des travaux d'intérêt général de nettoyage et formations sur la gestion et le tri des déchets plutôt que des amendes.

- Nous installerons des toilettes publiques quand il en manque. Les toilettes des lieux communaux et office du tourisme seront ouvertes aux citoyens.

² Tags, jet de sacs-poubelle dans un fossé, voitures garées sans scrupule que ce soit sur des places réservées aux handicapés ou sur les trottoirs, dépôts clandestins, crottes de chien, vandalisme



- Nous diversifierons et multiplierons les campagnes de sensibilisation par des actions citoyennes telles que la semaine de la propreté.
- La qualité et l'adéquation des aménagements urbain et de l'éclairage public améliorent également le sentiment de sécurité et dès lors les partages des espaces publics, y compris par les personnes vulnérables. Les expériences de « marches exploratoires » avec des femmes de la commune pour mieux identifier accessibilité et éclairages nécessaires ont démontré tout leur intérêt pour faciliter les sorties des femmes en soirée.
- Nous mènerons une politique de prévention par rapport à la consommation excessive d'alcool et d'autres substances lors d'événements se déroulant sur notre territoire en appuyant les associations locales spécialisées. Nous conditionnerons la location des salles communales à l'obligation de rendre l'eau gratuite lors des événements qui s'y déroulent.
- Nous mettrons à disposition des gobelets réutilisables pour les associations et les services communaux lors de tous les événements festifs ou soutiendrons le recours à des entreprises assurant la mise à disposition et le nettoyage de matériel réutilisable. Organisation d'évènements portant le label



Enfance - Jeunesse

Faire rimer accueil de qualité avec proximité.

Des politiques locales pour la jeunesse : bien-être, émancipation, mixité.

Notre commune, amie des enfants et des jeunes, est une commune qui répond aux préoccupations des parents : trouver le soutien nécessaire après une naissance, disposer de places dans les milieux d'accueil pour la petite enfance et dans les écoles, des activités extra-scolaires accessibles à toutes et tous, une préoccupation pour la sécurité des enfants et des jeunes, notamment dans leurs déplacements. En devenant « amie des enfants », la commune entre dans un réseau dont la dynamique repose sur le partage et la valorisation des bonnes pratiques et des innovations sociales.

Au niveau local, cela passe par l'accès à des espaces verts et des aires de jeu, des rues et des places adaptées, des dispositifs qui favorisent la parole des enfants et des jeunes.

Nous voulons que notre commune, dès le plus jeune âge, accorde une attention pour qu'enfants et jeunes atteints de handicap mental, physique ou sensoriel, puissent avoir accès et participer à l'ensemble des activités et des espaces

Notre commune amie des enfants et des jeunes

- Nous prévoyons des dispositifs d'accueil souples en mettant sur pied des milieux d'accueil flexibles (halte-garderie) qui permettent aux enfants d'être accueillis quelques matinées ou après-midi par semaine ; en organisant du multi-accueil (qui combine crèche et halte-garderie).
- Nous préconiserons l'utilisation des couches réutilisables et de produits bio.
- Nous apporterons un maximum d'information et supporterons les initiatives et services soutenant les parents lors d'une naissance. Nous nous assurerons que les parents en situation précaire aient les moyens d'élever leurs enfants dans la dignité, notamment à travers le soutien du CPAS.
- Dans les milieux d'accueil, nous faciliterons l'accueil des enfants porteur d'un handicap ou une maladie chronique en les intégrant avec les autres enfants. (comme réalisé au sein des plaines de vacances de la Ville.



- Nous soutiendrons les accueillantes conventionnées dans l'exercice de leur profession (en leur facilitant l'accès à des locaux, des sacs poubelles, etc...).
- Nous donnerons une place créative aux enfants et aux jeunes dans l'installation ou la rénovation des espaces récréatifs. Nous soutiendrons dans des maisons de quartier des activités entre jeunes et personnes âgées.
- Nous organiserons la représentation des enfants et des jeunes par le biais de diverses formules (conseil des enfants, commission jeunesse, conseil de participation) qui seront en dialogue avec les responsables politiques ou administratifs, ainsi que les professionnels des espaces publics.
- Nous mettrons en place, pour les enfants de personnes bénéficiant du revenu d'intégration, des chèques-sport. Nous soutiendrons des partenariats avec des clubs sportifs, Maison Culturelle Athoise, mouvements de jeunesse et autres clubs locaux afin d'organiser ou de permettre la participation à des activités extra-scolaires. À cette occasion, nous serons attentifs à la mise en place d'un système de co-voiturage pour les activités extra-scolaires.
Nous soutiendrons le développement du soutien scolaire et des écoles de devoir.
- Lors d'événements organisés ou sponsorisés par la Ville, nous chercherons à mettre en place des navettes de nuit afin de permettre aux jeunes de rentrer chez eux de manière sécurisée.
- Nous soutiendrons l'organisation des Etats Généraux de la Jeunesse (chaque trois ans) avec l'ensemble des acteurs jeunesse de la commune (Action Jeunesse Info, Infor-Jeunes Ath, Plan de Cohésion Sociale, organisations de jeunesse, mouvements de jeunesse...) afin de faire un état des lieux des besoins de la commune.
- Nous veillerons à l'attribution équitable des subsides alloués au mouvement de jeunesse.



UN CADRE DE VIE DANS UN ENVIRONNEMENT RESOLUMENT PLUS VERT

Nos priorités :

« Nous privilégierons les circuits courts, les fruits et légumes de saison, les viandes de qualité dans les cantines scolaires, les crèches et les maisons de repos. Nous soutiendrons les projets d'activités de maraîchage et d'élevage bio ».

« Nous amplifierons, avec les citoyens, les actions qui engagent notre cité dans la transition écologique. Un Plan Communal de Développement de la Nature et un Agenda 21 local seront proposés ».

Alimentation et agriculture

De la terre à l'assiette, pour des pratiques agricoles de qualité et une alimentation durable.

Notre commune produit et consomme local, responsable et solidaire

Notre commune doit jouer un rôle actif pour proposer des alternatives de consommation et de production locales, équitables, durables, saines. Elle doit rapprocher les producteurs•trices et les consommateurs•trices. Consommer local est au cœur de nos relations sociales, du rapport à notre environnement et de notre projet économique. Déjà, des initiatives ont permis à des acteurs historiques d'exister (Coprosain). La commune a une prise directe sur les circuits-courts et peut influencer grandement en consommant, promouvant et initiant des circuits de proximité. De cette manière elle aidera à la ré-appropriation du territoire par ses habitants, renforcera une identité locale et favorisera les interactions sociales.

- Nous privilégierons dans les cantines scolaires, crèches, maisons de repos et autres infrastructures communautaires, les circuits courts et les fruits et légumes de saison. Nous donnerons progressivement la priorité au bio, nous refuserons les OGM. Nous choisirons des viandes de qualité différenciée (traçabilité, procédures de contrôle ...), du poisson issu de la pêche durable.

Nous sensibiliserons les écoles des différents réseaux scolaires afin de proposer des repas de qualité (marché commun avec la commune et mise à disposition du cahier de charge, formations du personnel des cuisines...).



- Nous incluons systématiquement l'alimentation durable dans les marchés publics en faisant de celle-ci la norme par des clauses qui permettent d'avoir des repas sains, équilibrés et de qualité à prix coûtant (et en prévoyant un prix réduit pour les familles à faibles revenus).
- Nous nous inscrivons dans une stratégie active pour stopper le déclin de la biodiversité, notamment via la mise en œuvre d'un PCDN ; ce Plan Communal de Développement de la Nature, qui réunira tous les acteurs concernés et citoyens motivés, est un must pour une entité comme Ath; il est indispensable de lui octroyer les moyens financiers et humains, synonymes de réussite.
- Nous planterons des petits fruitiers (type groseilliers, framboisiers,...) dans les jardins des écoles, les parcs et espaces publics et nous soutiendrons les initiatives allant dans ce sens. Lorsque les lieux le permettent, nous envisagerons aussi la plantation d'arbres fruitiers basses tiges (pommiers, cerisiers, ...). Nous (re)créerons également des vergers publics communaux (en co-gestion avec des associations et des citoyens). La ville doit être active dans les potagers collectifs et les jardins potagers.
- Nous soutiendrons des actions de sensibilisation et d'éducation autour de l'alimentation durable et de qualité ainsi que les activités favorisant l'apprentissage du goût et de la diversité alimentaire.
- Nous soutiendrons l'Objectif Zéro Déchets pour les particuliers, les structures collectives, les services communaux et CPAS.
- Nous prévoyons un accès permanent à l'eau potable dans les écoles du réseau communal, et dans les lieux publics via des fontaines.
- Nous orienterons les demandes d'activités vers du maraîchage et de l'élevage bio (primes, facilitateur•trice, ...) plutôt que les implantations d'élevages intensifs industriels.



- Nous soutiendrons un marché local et/ou biologique (rythme hebdomadaire) des product-eurs-rices et artisan-e-s locaux. Nous mettrons un espace communal à disposition des citoyens qui souhaitent l'organiser. Nous amplifierons l'expérience de la coopérative et du marché mensuel au centre d'Ath.
- Nous valoriserons les productions locales de qualité et l'alimentation durable en associant les producteurs, les artisans (bouchers, boulangers, pâtissiers...), le secteur Horeca et les acteurs locaux (Office du Tourisme).



Transition écologique

Agir pour un développement économique local et durable.

Notre commune plus verte, plus agréable

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Celle-ci dépend de nombreux facteurs dont notamment la présence de « poumons verts », le maintien de la biodiversité dans la ville comme à la campagne, la propreté et la lutte contre le bruit. Dans cette optique, la commune a un rôle important à jouer.

D'une part, elle sera attentive au maintien voire au renforcement de la continuité entre ces espaces de nature (notion de couloir/trame écologique) et ce également dans les zones urbanisées. Elle impliquera les propriétaires privés et les gestionnaires d'espaces publics dans la mise en place d'un maillage vert visant l'interconnexion et la préservation de la diversité des écosystèmes.

D'autre part, elle assurera à chaque habitant l'accessibilité à un espace vert où se promener et se détendre à proximité de ses lieux de vie, tant il est admis que la possibilité de fréquenter régulièrement un espace naturel est essentielle à la santé et au bien-être de tout un chacun et particulièrement des enfants.

Elle doit aussi permettre à tous les citoyens qui le souhaitent d'améliorer eux-mêmes leur cadre de vie, leur rue, leur quartier, via des comités de quartier existants ou à créer ou via un contrat « gagnant-gagnant » avec la commune qui financerait les projets que les citoyens mettraient en œuvre. Cette ré-appropriation de l'espace public par les habitant•e•s est bénéfique pour tout le monde. La qualité et l'adéquation de l'éclairage public améliorent également le sentiment de sécurité et dès lors les partages des espaces publics, y compris par les personnes plus vulnérables. Les expériences de « marches exploratoires » avec des femmes de la commune pour mieux identifier l'accessibilité et les éclairages nécessaires ont démontré leur intérêt d'appropriation et de respect des espaces.

La commune est responsable de la propreté et de la salubrité dans les rues et les lieux publics. En développant des actions préventives et luttant contre les incivilités, en soutenant les actions de citoyens, elle contribue à un environnement ré-approprié par les citoyens.

Ces enjeux de qualité de vie rejoignent un autre, fondamental : l'amélioration de la santé des habitants.

De plus en plus d'habitant•e•s de nos communes partagent ces objectifs. Ils y prennent part activement, à leur niveau, en réfléchissant à l'impact de leurs gestes quotidiens, en s'impliquant dans des associations ou en s'investissant dans les plans communaux de



développement de la nature, par exemple. La commune a la responsabilité d'encourager les habitant•e•s à être les acteurs et actrices de leur environnement. Qu'ils habitent dans des quartiers urbains ou des villages.

Cette implication des citoyen•ne•s dans la préservation de leur environnement a aussi un rôle social non négligeable, tant il est fréquent que les personnes économiquement les plus défavorisées vivent dans les environnements les plus dégradés. Les priorités de travail, les principales zones d'actions devront en tenir compte, afin de garantir le droit de chacun à un environnement sain et serein.

- Nous favoriserons la création et l'entretien d'espaces verts (sans utilisation de pesticides) aux abords des quartiers, des écoles. Nous ferons établir des zones-tampons entre zones agricoles (si elles ne sont pas en bio) et lieux publics, zones d'habitat, écoles en favorisant le recours aux aides européennes.
- Lors de la rédaction des cahiers de charges, nous veillerons à insérer des clauses sociales, environnementales et contre le dumping social pour tous les marchés qu'ils soient de service (y compris financiers) ou de travaux. Nous serons attentifs à éviter les banques qui ne s'engagent pas dans la lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, ou qui investissent dans les énergies fossiles. Nous investirons dans des projets citoyens et solidaires sur notre territoire. Nous favoriserons le recours aux entrepreneurs locaux privilégiant l'économie sociale.
- Nous favoriserons l'aspect multifonctionnel et intergénérationnel des espaces publics verts (espace de jeux pour enfants, lieu de détente pour adolescents, lieu de rencontres et d'agrément, refuge pour la biodiversité, ...).
- Nous poursuivrons les expériences de parc Maya (Moulbaix) et soutiendrons la plantation verte en centre-ville. Nous accorderons des « permis de végétaliser » aux personnes désireuses d'améliorer leur cadre de vie, de façon à multiplier les zones de biodiversité (haies, bandes fleuries, ...).
- Nous créerons un portail de sensibilisation et d'information des citoyens sur les projets innovants sur leur territoire qu'ils soient entrepreneuriaux ou associatifs.



- Nous orienterons les activités touristiques vers un tourisme participatif et durable, jeune et abordable qui s'appuie sur notre histoire et notre patrimoine (réseaux « Greeters », journée découverte, folklore, ...) et qui impacte positivement le tissu commercial local.
- Nous soutiendrons la monnaie SolAToi comme outil de développement local et nous permettrons de payer des services communaux avec cette monnaie locale (documents administratifs, taxes, ...) ainsi que les événements co-organisés par la ville (concerts, ...).
- Nous promouvoir des projets-pilotes visant à optimiser l'usage des infrastructures publiques disponibles par les citoyens, notamment pour mettre en place des lieux d'échanges.

Notre commune propre

- Nous mènerons des actions de prévention des déchets et de sensibilisation à l'éco-consommation dans les écoles, les magasins et les lieux publics communaux (réduction des déchets, compostage à domicile, composts collectifs gérés par la Commune ou par des citoyens, relancer régulièrement des campagnes anti pubs et taxer les toutes-boîtes et panneaux publicitaires, et tout spécialement les panneaux lumineux, faire le choix d'abribus sans publicités, ...).
- Nous renforcerons les services communaux de nettoyage des rues et des lieux publics.
- Nous augmenterons le nombre de poubelles publiques disponibles tout en les adaptant en taille et au niveau des ouvertures afin qu'elles ne soient pas utilisées comme poubelles privées.
- Nous promotionnerons le cendrier de poche ainsi que l'installation de poubelles à mégots.



- Nous prévoyons des poubelles publiques sélectives en nombre suffisant lors des grands rassemblements de personnes (concerts, fêtes publiques, marchés) et nous y privilégierons des matériaux réutilisables, consignés ou biodégradables.
- Nous prévoyons en suffisance des espaces adaptés pour les déjections animales ainsi que du matériel adapté de ramassage individuel.
- Nous lutterons contre les dépôts clandestins, tant vis-à-vis des propriétaires des terrains que de ceux qui y jettent leurs déchets. Quand c'est possible, nous privilégierons le travail d'intérêt général de nettoyage plutôt que l'amende.

Notre commune réduit la pollution chimique

Pour Ecolo, la présence d'industries au Centre-Ville nécessite une vigilance de tous les instants, en particulier lorsqu'il s'agit d'entreprises classées Seveso. Bien conscient qu'une réglementation exigeante, ainsi que parfois des règles internes volontaristes, encadrent et régulent ce type d'entreprises, Ecolo continuera de s'intéresser aux futurs développements de celles-ci.

Ecolo a toujours été attentif aux impacts environnementaux et sanitaires de ces entreprises, en particulier en ce qui concerne La Floridienne (actuellement Flaurea).

En 2005, nous dévoilions un rapport de la Région wallonne faisant état de graves manquements en matière de prévention des risques. Les mesures de pollution par les métaux lourds montraient alors des taux particulièrement élevés dans l'environnement du centre-ville (notamment pour le Cadmium, le Plomb et le Chrome).

À la suite de notre action, des mesures ont été prises par l'entreprise et un suivi sanitaire a été mené auprès des habitants, en particulier du Faubourg de Tournai.

Aujourd'hui, si la situation s'est améliorée, du moins si on s'en réfère à la mesure de la présence de métaux lourds au centre-ville, des épisodes récents sont interpellants.

En 2017, nous nous sommes prononcés contre la reprise de la filière plomb à Flaurea. Nous avons à plusieurs reprises porté le débat en conseil communal. Ecolo-Ath a également divulgué des courriers électroniques qui montraient que, malgré les déclarations apaisantes annonçant la suppression de l'enquête publique, Flaurea agissait pour que cette enquête aille à son terme.

Cette attitude, couplée à des activités menées sans qu'un permis ait été demandé à la Région wallonne, nous oblige à être vigilant.



Le maintien de ces industries au centre-ville nécessite le respect de hauts standards de qualité environnementale et sanitaire et un partage d'informations entre entreprises, pouvoirs publics et habitants.

- Nous soutiendrons la poursuite du comité d'accompagnement, composé notamment de riverains, et serons attentifs à ce qu'il soit doté de moyens qui lui permettront de suivre et de donner des avis en toute connaissance de cause. Nous veillerons à ce que ses recommandations soient mises en œuvre.
- Nous lancerons un projet pilote de suivi des odeurs et du bruit au centre-ville par les habitants et par le personnel des entreprises, sur le modèle de ce qui se fait en France depuis près de 20 ans. Faire appel à la perception des riverains quant à la reconnaissance de ces potentielles nuisances a pour objectif de réduire celles-ci, et d'agir sur les procédés industriels. Cette pratique fait mieux circuler l'information, elle crée des interactions entre riverains, experts et décideurs, elle favorise le dialogue et assure ainsi un meilleur partage des pouvoirs.
- Nous insisterons auprès de la Région wallonne pour une meilleure transparence dans la communication des mesures de la qualité de l'air sur Ath. La permanence et la qualité des mesures doit être garantie.
- Nous soutiendrons le développement, au sein des entreprises du centre-ville, de filières et de production d'avenir, axées sur l'économie circulaire et en concordance avec les recommandations et les réglementations européennes. Nous nous opposerons à un scénario de reprise de la filière plomb.

Notre commune réduit la pollution sonore, lumineuse et électromagnétique

- Nous établirons un cadastre du bruit où nous ferons l'inventaire des zones prioritaires (zones d'habitat, de repos...) en matière de réduction du bruit, pour préparer un plan d'action.



- Nous tiendrons compte du bruit dans les permis d'environnement et d'urbanisme, dans la gestion des voiries, ainsi que lors de projets d'aménagement du territoire, d'aménagement de voiries ou d'achat de véhicules et de matériel par la commune.
- Nous développerons le recours à la médiation dans la prévention et le traitement des problèmes de bruit.
- Nous réduirons le bruit dans les écoles communales, partout où c'est possible, par des aménagements légers d'isolation acoustique ainsi que par des aménagements d'espaces silencieux pour les enfants qui souhaitent se retrouver au calme pendant leur pause.
- Nous ferons établir un cadastre des champs électromagnétiques au voisinage d'antenne de mobilophonie et nous nous opposerons à tout placement d'antennes à moins de 300 mètres des écoles, maisons de repos, hôpitaux et bâtiments publics.

Notre commune énergétique

Les économies d'énergie sont un enjeu prioritaire. Si la commune n'a que peu de prise sur le prix des énergies, elle a par contre un pouvoir important sur la performance et l'efficacité énergétique de ses bâtiments. Plusieurs expériences communales récentes et plusieurs audits de bâtiments en sont la preuve : il y a un potentiel d'économie d'énergie très important et rentable économiquement que ce soit dans la gestion de l'énergie au quotidien, dans les investissements performants ou encore à travers la sensibilisation active des occupants.

- Nous travaillerons à la sensibilisation des citoyens aux problématiques de l'énergie.
- Nous respecterons les modalités de la « Convention des Maires » et nous mettrons en place un Agenda 21 local, en même temps qu'un compte communal énergie et CO2 avec budget annuel. La Convention des maires est le principal mouvement international associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable au sein de leurs territoires.



- Nous fixerons un objectif communal (2050) de 100 % renouvelable à plus ou moins long terme (en fonction des potentialités locales).
- Nous poursuivrons les investissements économiseurs d'énergie (isolation, éclairage, ...) dans les bâtiments communaux et dans ceux du CPAS.
- Nous réunirons les acteurs publics et économiques autour de la conception et de la réalisation d'un programme d'isolation des maisons les plus anciennes sur le territoire communal.
- Nous créerons des sociétés énergétiques locales pour réaliser les investissements dans la transition de type « coopérative de la transition » (demandeurs, investisseurs, bénéficiaires).
- Notre commune équipera ses maisons de repos de chauffe-eaux solaires et les écoles communales de citernes d'eau de pluie pour les toilettes. Notre commune investira dans des systèmes de pilotage énergétiques « intelligents ».
- Nous explorerons les créneaux porteurs : production d'énergie renouvelable (bio méthanisation, photovoltaïque, cogénération ...). Nous favoriserons sur notre territoire des projets qui valorisent l'énergie.

Notre commune est dynamique

La commune de demain sera dynamique et attractive. Nous refusons de laisser notre centre-ville, nos cœurs de village mourir au profit d'un développement des activités en périphérie. À l'heure actuelle, dans beaucoup de villes et villages le constat n'est pas bon : le commerce de proximité souffre, le centre-ville se vide, les mastodontes commerciaux se développent (le plus souvent en dehors des villes) et les activités conviviales se font rares. Ce n'est pas le cas à Ath !

Mais notre commune devra veiller à disposer d'une offre de commerces et de services correspondant aux besoins des habitant-e*s. Elle devra également tout mettre en œuvre pour les inciter à se tourner vers cette offre. Elle devra aussi refuser les projets déconnectés de leur environnement, comme les grands zonings commerciaux en périphérie, au profit de



la valorisation de l'infrastructure commerciale existante et du développement d'un commerce complémentaire, innovant et à taille humaine.

- Nous soutiendrons la mise en place d'un Plan communal de développement rural.

- Nous ferons le cadastre de ce qui existe et ce qui manque au cœur des villages en termes d'offre de services. Nous nous appuierons sur les outils économiques (intercommunales par ex.) et les structures d'accompagnement des (nouveaux) entrepreneurs (guichet d'entreprise, UCM) pour soutenir les acteurs économiques locaux notamment pour faire face aux évolutions sociologiques, juridiques.

- Les terrains des zones d'activités économiques de Ghislenghien doivent être utilisés avec parcimonie. Les entreprises qui s'y installent doivent être choisies pour leur inscription dans un projet de respect de l'environnement, d'économies d'énergie, de valorisation des déchets et de respect des normes sociales.



QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT, ACCES A LA CULTURE ... DES CITOYENS EPANOUIS

Notre priorité

« Nous soutiendrons l'organisation d'activités culturelles en ville et dans les villages, accessibles à tous les publics, par notre appui aux acteurs dont la Maison Culturelle Athoise, le Centre des Arts de la Rue et l'Office du Tourisme ».

Enseignement

Un enseignement de l'émancipation qui promeut, de manière citoyenne et collective, la responsabilité et l'autonomie, dans un esprit de coopération.

Selon l'UNESCO, pour édifier un monde plus juste et plus durable, les personnes et les sociétés doivent toutes renforcer leur pouvoir d'action et acquérir des connaissances, des compétences et des valeurs, tout en ayant davantage conscience de la nécessité d'être les moteurs du changement.

C'est là où l'enseignement a un rôle déterminant à jouer. Proposer un enseignement aux questions du développement durable, c'est faire le choix de l'édification d'un avenir meilleur pour tous, et cette construction doit commencer aujourd'hui.

Par ailleurs, nous considérons que la vie des villages et des faubourgs est valorisée par la présence d'une école maternelle et primaire. De plus, la mobilité au centre urbain en est améliorée.

- Nous favoriserons l'enseignement de proximité pour dynamiser les quartiers et les villages, notamment par la promotion de la mobilité douce pour les déplacements scolaires. Là où il n'y a pas d'école, nous mettrons en place des déplacements collectifs de type covoiturage (site internet pour les parents). Là où des écoles existent, nous soutiendrons l'organisation de rangs scolaires par quartier ou village, l'apprentissage du vélo et les trajets en groupe, l'instauration de navettes de bus à l'entrée de la ville.
- Nous continuerons à soutenir les collaborations entre tous les réseaux d'enseignement. Nous organiserons des journées inter-réseaux de découverte des



différentes activités parascolaires possibles dans la commune (sport, culture, mouvement de jeunesse, tourisme, patrimoine matériel et immatériel, maison de jeunes ...).

- Nous ferons de l'école un cadre de vie agréable et de qualité en réduisant la consommation énergétique des bâtiments scolaires et nous inciterons les écoles à mettre en place, avec la participation des élèves et par un travail pédagogique permanent, un plan et des actions visant à réduire l'empreinte écologique de l'école (bacs à compost, réduction et tri des déchets, installation de parkings vélos,...). Nous favoriserons l'utilisation de produits écologiques afin de réduire leur impact sur la santé et l'environnement. Nous veillerons à rendre les bâtiments scolaires accessibles aux personnes et élèves à mobilité réduite.

- Nous serons attentifs à soutenir la conscientisation à l'environnement qui entoure les enfants via des potagers scolaires ou des initiatives citoyennes dans les écoles communales.

- Nous soutiendrons l'Académie de musique, de la danse et des arts de la parole et nous encouragerons les différentes initiatives qu'elle met en œuvre.

- Nous organiserons, avec les écoles primaires, un temps de témoignage et d'échanges des aîné•e•s avec les jeunes pour raconter comment était la ville ou le village avant, comment se passait la vie de tous les jours et comment les jeunes vivent leur ville ou leur village aujourd'hui.



Culture

Une culture pour tous, de la culture par tous.

Notre entité compte de très nombreuses initiatives, permanentes ou ponctuelles, en matière culturelle. C'est un atout appréciable qui confère une qualité de vie dont la population peut profiter. C'est également un investissement, créateur d'emplois, qui encourage la participation citoyenne, le bénévolat et stimule le sens critique, le bien-être et l'esprit de partage. En ce sens, la culture est une école à la démocratie et au vivre ensemble. Nous avons toutes les raisons de soutenir et d'encourager les acteurs, dans l'accomplissement de leurs objectifs et missions.

- Nous instaurerons des aides quand les situations le justifient de manière à ce que la culture et la pratique artistique soient accessibles à tous.
- Nous favoriserons l'organisation d'activités culturelles accessibles à tous les publics par notre soutien au contrat programme de la Maison Culturelle Athoise et du Centre des Arts de la Rue.
- Nous participerons à la promotion des activités culturelles initiées, entre autres par le biais de La Vie Athoise.
- Nous encouragerons les pratiques artistiques en amateur (chorales, fanfares et autres formations musicales, théâtre amateur ...) ainsi que l'accès à la créativité pour tous (Centre d'Expression et de Créativité).
- Nous soutiendrons la musique, le théâtre et la danse en mettant à disposition des locaux aménagés pour leur pratique en groupe.
- Nous soutiendrons les efforts de la bibliothèque et de la ludothèque.



Tourisme - Patrimoine

La valorisation de notre patrimoine commun, un bonheur partagé...

Il n'a pas fallu attendre la reconnaissance de L'UNESCO en novembre 2005, pour savoir que notre ville avait le privilège de profiter d'un patrimoine immatériel exceptionnel.

Le sauvegarder, le promouvoir et le protéger des dérives éventuelles mérite nos attentions. Il s'agit en effet d'un facteur de lien social qui fédère toutes les strates de la population et renforce l'esprit communautaire. Notre volonté est de le transmettre, avec enthousiasme, à nos enfants et petits-enfants.

Quant au patrimoine matériel, l'héritage dont nous jouissons est riche et varié. Qu'il s'agisse de nos villages bien vivants et pleins de charme, ou de notre centre urbain, Ath et son entité ont de nombreux atouts à faire valoir. Nous en sommes très conscients et mettrons tout ce qu'il est possible de mettre en œuvre pour répondre à cet objectif.

- Nous soutiendrons les efforts des responsables de l'Office de Tourisme, de l'Espace Gallo-Romain, de la Maison des Géants, du Musée de la pierre, de la Rénovation du Cortège, du Musée national des jeux de paume, des Moulins de Moulbaix et d'Ostiches, dans la sauvegarde et la valorisation de notre patrimoine commun.

- Nous initierons les échanges avec les communes voisines pour susciter des partenariats fructueux en ces matières.

- Nous favoriserons le tourisme durable, les circuits à vélo, l'hébergement à la ferme, dans les gîtes, les chambres d'hôtes et les hôtels attentifs à l'environnement, pour répondre à un public de plus en plus intéressé aux richesses et à la dynamique de notre beau Pays Vert.

- Nous soutiendrons le vaste projet stratégique du Val de Dendre qui s'inscrit, entre autre, dans la thématique : Pays de Dendre, touristique et agréable. Dans ce contexte, nous promotionnerons les circuits touristiques « à vélo » et « à pied » dans le Val de Dendre et nous stimulerons la navigation de plaisance.



- Nous encouragerons les synergies entre les associations qui peuvent contribuer à la mise en valeur de notre entité et de son patrimoine matériel et immatériel.
- Nous coopérerons avec les enseignants des différents réseaux dans leurs démarches pédagogiques relatives à l'étude du milieu et au riche patrimoine de notre entité.
- Nous encouragerons les étudiants qui choisissent un thème de mémoire relatif à notre patrimoine et faciliterons leurs recherches.
- Nous susciterons des contacts et des échanges avec les acteurs publics et privés de tourisme de notre région et des régions voisines, en vue d'augmenter la fréquentation de nos espaces muséographiques, tout au long de l'année.
- Dans la limite des budgets disponibles, nous poursuivrons le regroupement au Château Cambier (Maison des Géants) des collections exposées ou en dépôt à l'ancien Musée de la rue du Bouchain.
- Nous veillerons aux performances énergétiques des bâtiments ouverts au public et prendrons les initiatives qui conviennent.



Santé

Préserver la santé en garantissant des conditions de vie favorables au bien-être.

De prime abord, la commune ne semble pas compétente en matière de santé. Mais en regardant mieux, on constate qu'elle a un rôle important à jouer. La santé, ce n'est pas que l'absence de maladie. C'est le bien-être au quotidien: dans sa maison, dans son boulot, mais aussi dans son quartier ou son village. La commune peut donc travailler à ce bien-être à travers ce qu'elle met à disposition des citoyen•ne•s : enseignement de qualité, outils culturels, action sociale et CPAS, qualité de l'environnement et du cadre de vie, accès aux sports, accès à la nourriture de qualité, action de prévention et promotion santé, ... C'est ce qu'on appelle la Promotion de la Santé. La santé devient l'affaire de toutes et tous au niveau communal.

Pour développer de telles actions, il faut travailler de façon participative, c'est à dire avec des groupes d'habitant•e•s concerné•e•s par une même thématique. Ces groupes, avec le soutien du personnel communal, vont pointer les problèmes à traiter et proposer des solutions, des moyens d'améliorer le bien-être de la population. La santé devient alors un souci constant de la commune, à travers chacune de ses actions.

- Nous interdirons l'épandage de produits phytosanitaires toxiques à proximité des habitations et des lieux communautaires comme les terrains de sport, les écoles, ... Aux abords de ceux-ci, nous soutiendrons la mise en place d'une zone tampon cultivée sans produits phytosanitaires.
- Nous prévoyons un accès permanent à l'eau potable dans les écoles du réseau communal, et dans les lieux publics via des fontaines.
- Nous mettrons en place un « service senior » au sein de l'administration qui servira de porte d'entrée pour toutes les demandes relatives aux aîné•e•s (services offerts par le CPAS, distribution de repas, informations relatives aux pensions, activités culturelles et d'éducation permanente, services de soins à domicile pour l'accompagnement à domicile, ...).
- Nous attacherons une attention particulière aux aînés qui vivent dans la précarité et/ou isolés afin d'être attentifs à leurs besoins.



Sport

« Sports pour tous », lieu de rencontre et d'apprentissage de la diversité, école de vie, d'esprit d'équipe et d'effort collectif.

- Nous instaurerons des aides quand les situations le justifient de manière à ce que la pratique sportive soit accessible à tous.
- Nous développerons une politique du « sport pour tous », en encourageant particulièrement les clubs qui développent des activités largement ouvertes et, le cas échéant, en organisant des rencontres sportives inter-communes/inter-quartiers/inter-villages qui permettent la rencontre de sportifs d'autres horizons dans un esprit de découverte et de convivialité. Nous faciliterons la pratique du vélo et de la marche à pied dans la vie de tous les jours.
- Nous promotionnerons une politique sportive qui lutte contre les stéréotypes et les discriminations et, en particulier, nous soutiendrons et encouragerons la pratique sportive tant chez les filles / femmes que chez les garçons / hommes en veillant entre autres à une répartition équilibrée des subsides et subventions (stages ...). Nous soutiendrons le développement des activités sportives pour les aînés et développerons, avec l'aide de la Région, les infrastructures et les activités sportives accessibles aux personnes handicapées.



TABLE DES MATIERES

BIEN HABITER DANS NOTRE COMMUNE.....	1
Finances	1
Logement - Habitat	3
Quelle politique pour le logement ?	3
Mobilité, aménagement du territoire, travaux publics.....	6
Notre commune mobile	6
Faire de ma commune une zone apaisée en termes de mobilité	6
Permettre le développement des modes actifs	9
LE CITOYEN AU CENTRE D'UNE DEMOCRATIE RECONSTRUITE.....	10
Démocratie & participation	10
Notre commune est conviviale et solidaire	13
Pour un accueil positif et respectueux des primo-arrivants.....	14
Veiller à la convivialité et à la cohésion sociale.....	15
Lutte contre les incivilités.....	15
Enfance - Jeunesse.....	17
Notre commune amie des enfants et des jeunes	17
UN CADRE DE VIE DANS UN ENVIRONNEMENT RESOLUMENT PLUS VERT.....	19
Alimentation et agriculture	19
Notre commune produit et consomme local, responsable et solidaire.....	19
Transition écologique	22
Notre commune plus verte, plus agréable.....	22
Notre commune propre.....	24
Notre commune réduit la pollution chimique	25
Notre commune réduit la pollution sonore, lumineuse et électromagnétique	26
Notre commune énergétique	27
Notre commune est dynamique.....	28
QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT, ACCES A LA CULTURE ... DES CITOYENS EPANOUIS.....	30
Enseignement.....	30
Culture	32
Tourisme - Patrimoine	33
Santé	35
Sport	36